



WABCOSEAL

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

WABCOSEAL

N° d'article

8304070844

Code UFI

SHJ0-E0MK-F009-SS7C

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Type de produit

Mélange.

Utilisation

Adhésif anaérobie

Utilisations déconseillées

Pas d'utilisations déconseillées identifiées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité produite par

Global Division B Product Compliance Mgmt. System (BWC)

Fournisseur

ZF CV Distribution Germany GmbH & Co. KG

Adresse

Am Lindener Hafen 21

30453 Hannover

Allemagne

Téléphone

+800 438 92226

Référence

Global Division B Product Compliance Mgmt. System (BWC)

E-mail

msds.zf-aftermarket@zf.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+ 33 (0)1 45 42 59 59



WABCOSEAL

Disponibilité en dehors des horaires de bureau

Oui

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) no 1272/2008

Classification

Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1

Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3

Mentions de danger

H317, H412

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Informations complémentaires

Contient :

diméthacrylate de tétraméthylène

Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle

Acide acétique, 2-phénylhydrazide

Acide maléique

Masse de réaction de N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadecan-1-amide), octadécanamide, 12-hydroxy-N-[2-[(1-oxooctadécyl)amino]éthyle]



WABCOSEAL

2.3 Autres dangers

Aucune.

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme PBT ou vPvB à une concentration $\geq 0,1$ %.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS Numéro CE Numéro REACH Numéro index	Groupe	Classification	Phrase H Facteur M aigu Facteur M chronique	Limites spécifiques de concentration ATE	Remarque
diméthacrylate de tétraméthylène	2082-81-7 218-218-1 - 607-766-00-0	10 - <20%	Skin Sens. 1B	H317 - -		-
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	109-16-0 203-652-6 - 607-768-00-1	5 - <10%	Skin Sens. 1B	H317 - -		-
acide maléique	110-16-7 203-742-5 01-2119488705-25 607-095-00-3	0,1 - <1%	Acute Tox. 4 - oral, Acute Tox. 4 - dermal, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H302, H312, H315, H317, H319, H335 - -	Skin Sens. 1, H317: C $\geq 0,1\%$	-
1-Acétyle-2-phénylhydrazine	114-83-0 204-055-3 01-2120951382-56 -	0,1 - <1%	Acute Tox. 4 - oral, Skin Sens. 1, Carc. 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1	H302, H317, H351, H400, H410 M-acut=1 M-chro=1		-
Reaction mass of N,N'-ethane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadecan-1-amide), Octadecanamide, 12-hydroxy-N-[2-[(1-oxooctadecyl)amino]ethyl]	- - 01-2119978265-26 -	0,1 - <1%	Skin Sens. 1	H317 - -		-



WABCOSEAL

Produit à base de

Le produit contient des microparticules de polymères synthétiques au-dessus de la limite de concentration, mais une dérogation selon le §4 ou le §5 s'applique.(4a) Utilisé dans des sites industriels

Nom générique du polymère:

Polymères de propylène ou d'autres oléfines : 0.1-10 %

Polymères d'acétate de vinyle ou d'autres esters de vinyle; autres polymères de vinyle : 10-30 %

Autres informations, substances

Pour le texte complet des déclarations H/UE mentionnées dans cette section, voir la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

Ingestion

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

PEAU : Eruption cutanée, urticaire. Un contact prolongé ou répété peut provoquer des irritations. (Yeux.)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir la rubrique 4. - 4.1. Description des premiers secours

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction d'incendie appropriés

L'eau pulvérisée, la mousse, la poudre ou le dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser d'eau en jet.



WABCOSEAL

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone , Dioxyde de carbone (CO2)
oxydes d'azote

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Autres

Si possible, enlever le produit du lieu de l'incendie ou le refroidir avec de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Porter un équipement de protection approprié.
Assurer une ventilation efficace.
Éliminer toute source d'ignition.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et éliminer le produit déversé comme indiqué dans la rubrique 13.
Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.
Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures préventives pour la manipulation

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.
Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.



WABCOSEAL

Hygiène

Se laver les mains avant les pauses, avant de fumer, et avant la consommation de nourriture et de boissons.

Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Assurer une ventilation adéquate.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Adhésif anaérobie

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Valeurs limites d'exposition professionnelle : Voir le tableau OEL ci-dessous.

Valeurs limites biologiques (VLB): Aucune.

Limites nationales d'exposition professionnelle

Constituant	Numéro CAS Numéro CE	Valeurs limites de moyenne d'exposition ppm / mg/m ³	Source	Remarque	Année
Ethene, homopolymer [Poussières alvéolaires (lieux extérieurs des mines et carrières)]	9002-88-4 -	- / 5 /	FR OEL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition Concentration réglementaire moyenne à ne pas dépasser sur 8 heures pour les poussières atmosphériques inhalées par un travailleur	-
Ethene, homopolymer [Poussières alvéolaires (locaux à pollution spécifique)]	9002-88-4 -	- / 0,9 /	FR OEL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition Concentration réglementaire moyenne à ne pas dépasser sur 8 heures pour les poussières atmosphériques inhalées par un travailleur.	-



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006

Numéro de version: 1

Délivré: 2026-05-08

WABCOSEAL

Constituant	Numéro CAS Numéro CE	Valeurs limites de moyenne d'exposition ppm / mg/m ³	Source	Remarque	Année
Ethene, homopolymer [Poussières totales (locaux à pollution spécifique)]	9002-88-4 -	- / 4 /	FR OEL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition Concentration réglementaire moyenne à ne pas dépasser sur 8 heures pour les poussières atmosphériques inhalées par un travailleur.	-
Ethene, homopolymer [Poussières réputées sans effet spécifique (poussières alvéolaires)]	9002-88-4 -	- / 0,9 /	FR DOEL	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) : Date effective: 01 Juillet 2023	2023
Ethene, homopolymer [Poussières réputées sans effet spécifique (poussières totales)]	9002-88-4 -	- / 4 /	FR DOEL	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) : Date effective: 01 Juillet 2023	2023
dioxyde de silicium [Poussières alvéolaires (lieux extérieurs des mines et carrières)]	112945-52-5 -	- / 5 /	FR OEL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition Concentration réglementaire moyenne à ne pas dépasser sur 8 heures pour les poussières atmosphériques inhalées par un travailleur.	-
dioxyde de silicium [Poussières alvéolaires (locaux à pollution spécifique)]	112945-52-5 -	- / 0,9 /	FR OEL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition Concentration réglementaire moyenne à ne pas dépasser sur 8 heures pour les poussières atmosphériques inhalées par un travailleur.	-
dioxyde de silicium [Poussières totales (locaux à pollution spécifique)]	112945-52-5 -	- / 4 /	FR OEL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition Concentration réglementaire moyenne à ne pas dépasser sur 8 heures pour les poussières atmo-	-



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006

Numéro de version: 1
Délivré: 2026-05-08

WABCOSEAL

Constituant	Numéro CAS Numéro CE	Valeurs limites de moyenne d'exposition ppm / mg/m ³	Source	Remarque	Année
				sphériques inhalées par un travailleur.	
dioxyde de silicium [Poussières réputées sans effet spécifique (poussières totals)]	112945-52-5 -	- / 4 /	FR DOEL	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) : Date effective: 01 Juillet 2023	2023
dioxyde de silicium [Poussières réputées sans effet spécifique (poussières alvéolaires)]	112945-52-5 -	- / 0,9 /	FR DOEL	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) : Date effective: 01 Juillet 2023	2023
Éthène, homopolymère [Poussières alvéolaires (lieux extérieurs des mines et carrières)]	9002-88-4 -	- / 5 /	FR OEL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition Concentration réglementaire moyenne à ne pas dépasser sur 8 heures pour les poussières atmosphériques inhalées par un travailleur.	-
Éthène, homopolymère [Poussières alvéolaires (locaux à pollution spécifique)]	9002-88-4 -	- / 0,9 /	FR OEL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition Concentration réglementaire moyenne à ne pas dépasser sur 8 heures pour les poussières atmosphériques inhalées par un travailleur.	-
Éthène, homopolymère [Poussières totales (locaux à pollution spécifique)]	9002-88-4 -	- / 4 /	FR OEL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition . Concentration réglementaire moyenne à ne pas dépasser sur 8 heures pour les poussières atmosphériques inhalées par un travailleur.	-
Éthène, homopolymère [Poussières réputées sans effet spécifique (poussières alvéolaires)]	9002-88-4 -	- / 0,9 /	FR DOEL	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	2023
Éthène, homopolymère [Poussières réputées sans effet spécifique (poussières	9002-88-4 -	- / 4 /	FR DOEL	Moyenne pondérée dans le temps (TWA)	2023



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
 Conformément au règlement (européen) n°
 1907/2006

Numéro de version: 1
 Délivré: 2026-05-08

WABCOSEAL

Constituant	Numéro CAS Numéro CE	Valeurs limites de moyenne d'exposition ppm / mg/m ³	Source	Remarque	Année
totals]					
dioxyde de silicium [Poussières alvéolaires (lieux extérieurs des mines et carrières)]	112945-52-5 -	- / 5 /	FR OEL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition. Concentration réglementaire moyenne à ne pas dépasser sur 8 heures pour les poussières atmosphériques inhalées par un travailleur.	-
dioxyde de silicium [Poussières alvéolaires (locaux à pollution spécifique)]	112945-52-5 -	- / 0,9 /	FR OEL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition Concentration réglementaire moyenne à ne pas dépasser sur 8 heures pour les poussières atmosphériques inhalées par un travailleur.	-
dioxyde de silicium [Poussières totales (locaux à pollution spécifique)]	112945-52-5 -	- / 4 /	FR OEL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition. Concentration réglementaire moyenne à ne pas dépasser sur 8 heures pour les poussières atmosphériques inhalées par un travailleur.	-
dioxyde de silicium [Poussières réputées sans effet spécifique (poussières totales)]	112945-52-5 -	- / 4 /	FR DOEL	Moyenne pondérée dans le temps (TWA).	2023
dioxyde de silicium [Poussières réputées sans effet spécifique (poussières alvéolaires)]	112945-52-5 -	- / 0,9 /	FR DOEL	Moyenne pondérée dans le temps (TWA).	2023

DNEL/DMEL

Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE)	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
Tetraméthylène diméthacrylate (2082-81-7/-)	DNEL	Chronique (long terme)	4,2 mg/kg	Employés	Systémiques



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006

Numéro de version: 1

Délivré: 2026-05-08

WABCOSEAL

Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE)	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
		Cutanée			
Tetraméthylène diméthacrylate (2082-81-7/-)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	4,2 mg/m ³	Employés	Sys- témiques
Tetraméthylène diméthacrylate (2082-81-7/-)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	4,3 mg/m ³	Consommateurs	Sys- témiques
Tetraméthylène diméthacrylate (2082-81-7/-)	DNEL	Chronique (long terme) Cutanée	2,5 mg/kg	Consommateurs	Sys- témiques
Tetraméthylène diméthacrylate (2082-81-7/-)	DNEL	Chronique (long terme) Orale	2,5 mg/kg	Consommateurs	Sys- témiques
2,2'-Éthylenedioxydiéthyl diméthacrylate (109-16-0/-)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	48,5 mg/m ³	Employés	Sys- témiques
2,2'-Éthylenedioxydiéthyl diméthacrylate (109-16-0/-)	DNEL	Chronique (long terme) Cutanée	13,9 mg/kg	Employés	Sys- témiques
2,2'-Éthylenedioxydiéthyl diméthacrylate (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	14,5 mg/m ³	Consommateurs	Sys- témiques
2,2'-Éthylenedioxydiéthyl diméthacrylate (109-16-0/-)	DNEL	Chronique (long terme) Orale	8,33 mg/kg	Consommateurs	Sys- témiques
Maleic acid (110-16-7/-)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	0,987 mg/m ³	Employés	Sys- témiques
N,N'-Éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyocta- decan-1-amide) (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	35,24 mg/m ³	Employés	Sys- témiques
N,N'-Éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyocta- decan-1-amide) (-/-)	DNEL	Aiguë (court terme) Inhalation	35,24 mg/m ³	Employés	Sys- témiques
N,N'-Éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyocta- decan-1-amide) (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	3,35 mg/m ³	Employés	Locaux
N,N'-Éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyocta- decan-1-amide) (-/-)	DNEL	Aiguë (court terme) Inhalation	3,35 mg/m ³	Employés	Locaux



WABCOSEAL

Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE)	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
N,N'-Ethane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadecan-1-amide) (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	8,69 mg/m ³	Consommateurs	Sys-témiques
N,N'-Ethane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadecan-1-amide) (-/-)	DNEL	Aiguë (court terme) Inhalation	8,69 mg/m ³	Consommateurs	Sys-témiques
N,N'-Ethane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadecan-1-amide) (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Inhalation	0,83 mg/m ³	Consommateurs	Locaux
N,N'-Ethane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadecan-1-amide) (-/-)	DNEL	Aiguë (court terme) Inhalation	0,83 mg/m ³	Consommateurs	Sys-témiques
N,N'-Ethane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadecan-1-amide) (-/-)	DNEL	Chronique (long terme) Orale	5 mg/kg	Consommateurs	Sys-témiques
N,N'-Ethane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadecan-1-amide) (-/-)	DNEL	Aiguë (court terme) Orale	5 mg/kg	Consommateurs	Sys-témiques

PNEC/PEC

Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE)	Type	Milieu environnemental	Valeur
Tetramethylene dimethacrylate (2082-81-7/-)	PNEC	Eau potable	0,043 mg/l
Tetramethylene dimethacrylate (2082-81-7/-)	PNEC	Eau de mer	0,004 mg/l
Tetramethylene dimethacrylate (2082-81-7/-)	PNEC	Publications intermittentes	0,098 mg/l
Tetramethylene dimethacrylate (2082-81-7/-)	PNEC	Station d'épuration	2 mg/l
Tetramethylene dimethacrylate (2082-81-7/-)	PNEC	Sédiment (eau potable)	3,12 mg/kg sédiment ps
Tetramethylene dimethacrylate (2082-81-7/-)	PNEC	Sédiment (eau de mer)	0,312 mg/kg
Tetramethylene dimethacrylate (2082-81-7/-)	PNEC	Sol	0,573 mg/kg
2,2'-Ethylenedioxydiethyl dimethacrylate	PNEC	Eau potable	0,164 mg/l



WABCOSEAL

Nom de produit/substance (Numéro CAS/Numéro CE)	Type	Milieu environnemental	Valeur
(109-16-0/-)			
2,2'-Ethylendioxydiethyl dimethacrylate (109-16-0/-)	PNEC	Eau de mer	0,0164 mg/l
2,2'-Ethylendioxydiethyl dimethacrylate (109-16-0/-)	PNEC	Station d'épuration	10 mg/l
2,2'-Ethylendioxydiethyl dimethacrylate (109-16-0/-)	PNEC	Publications intermittentes	0,164 mg/l
2,2'-Ethylendioxydiethyl dimethacrylate (109-16-0/-)	PNEC	Sédiment (eau potable)	1,85 mg/kg
2,2'-Ethylendioxydiethyl dimethacrylate (109-16-0/-)	PNEC	Sédiment (eau de mer)	0,185 mg/kg
2,2'-Ethylendioxydiethyl dimethacrylate (109-16-0/-)	PNEC	Sol	0,274 mg/kg
N,N'-Ethane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadecan-1-amide) (-/-)	PNEC	Station d'épuration	0,1 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate.

Symboles équipement de protection individuelle



Protection des yeux / du visage

En cas de contact par projection: lunettes de sécurité avec protections latérales, EN 166.



WABCOSEAL

Protection des mains

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374).

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374): Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche).

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Autres protections de la peau

Porter des vêtements de protection appropriés pour protéger contre les éclaboussures et la contamination.

L'équipement de protection pour les yeux doit être conforme à la norme EN166.

Protection respiratoire

Assurer une ventilation efficace.

Il convient de porter un masque agréé ou un respirateur avec unecartouche de vapeur organique si le produit est utilisé dans un endroitmal ventilé.

Filtre de type: A (EN 14387)

Autres

équipement de protection conseillé pour le personnel:

Les informations fournies sur les équipements de protection individuelle sont données uniquement à titre indicatif. Une évaluation complète des risques doit être menée avant d'utiliser ce produit afin de déterminer les équipements de protection individuelle appropriés et qui répondent aux exigences locales. Les équipements de protection individuelle doivent être conformes aux normes EN pertinentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Donnée non disponible

Couleur

Donnée non disponible



WABCOSEAL

Odeur

Donnée non disponible

Point de fusion / congélation

Donnée non disponible

Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition

Donnée non disponible

Inflammabilité

Donnée non disponible

Limites inférieure et supérieure d'explosivité

Donnée non disponible

Point d'inflammation

Donnée non disponible

Température d'auto-allumage

Donnée non disponible

Température de dégradation

Donnée non disponible

pH

Donnée non disponible

Viscosité cinématique

Donnée non disponible

Solubilité

Donnée non disponible

Coefficient de partage n-octanol / eau

Donnée non disponible

Pression de vapeur

Donnée non disponible

Densité et/ou densité relative

Donnée non disponible

Densité de vapeur relative

Donnée non disponible

Propriétés des particules

Donnée non disponible



WABCOSEAL

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique

Donnée non disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Descripteur de dose	Valeur / dose	Voie d'exposition	Animaux testés	Méthode/Directive
Acide maléique 110-16-7	LD50	708 mg/kg	Ingestion	Rat.	non spécifié
Diméthacrylate de 2,2'-éthylène-dioxydiéthyle	LD50	10.837 mg/kg	Ingestion	Rat.	non spécifié



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006

Numéro de version: 1

Délivré: 2026-05-08

WABCOSEAL

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Descripteur de dose	Valeur / dose	Voie d'exposition	Animaux testés	Méthode/Directive
109-16-0					
Acide acétique, 2-phénylhydrazide 114-83-0	LD50	310 mg/kg	Ingestion	Rat.	OECD 425
diméthacrylate de tétraméthylène 2082-81-7	LD50	10.066 mg/kg	Ingestion	Rat.	OCED 401
diméthacrylate de tétraméthylène 2082-81-7	LD50	> 2.000 mg/kg	Voie cutanée	Lapine	OCED 402
Masse de réaction de N,N'-éthane-1,2- diylbis(12- hydroxyoctadecan- 1-amide), octadécanamide, 12-hydroxy-N-[2- [(1- oxooctadécyl)amino]éthyle] -	LD50	> 2.000 mg/kg	Ingestion	Rat.	OECD 423
diméthacrylate de tétraméthylène 2082-81-7	LD50	> 3.000 mg/kg	Voie cutanée	Lapine	non spécifié
Masse de réaction de N,N'-éthane-1,2- diylbis(12- hydroxyoctadecan- 1-amide), octadécanamide, 12-hydroxy-N-[2- [(1- oxooctadécyl)amino]éthyle] -	LC50	> 5,05 mg/l poussières/brouil- lard	Inhalation:	Rat.	OECD 436
Diméthacrylate de 2,2'-éthylened- ioxydiéthyle 109-16-0	ATE	> 5.000 mg/kg	Dermale	-	Jugement d'experts
Acide maléique 110-16-7	LD50	1.560 mg/kg	Voie cutanée	Lapine	non spécifié



WABCOSEAL

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Descripteur de dose	Valeur / dose	Voie d'exposition	Animaux testés	Méthode/Directive
Diméthacrylate de 2,2'-éthylène-dioxydiéthyle 109-16-0	ATE	28,17 mg/l poussières/brouillard	Inhalation:	-	Jugement d'experts.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
Acide maléique 110-16-7	irritant	24 h	humain	Patch test
Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyle 109-16-0	non irritant	24 h	Lapine	test de Draize
Acide acétique, 2-phénylhydrazide 114-83-0	non corrosif	-	humain EpiSkin™ (SM) Epiderme humain reconstitué (RHE)	OECD 431 (corrosion cutanée in vitro : méthode sur épiderme humain reconstitué (RHE))
Acide acétique, 2-phénylhydrazide 114-83-0	non irritant	-	humain EpiSkin™ (SM) Epiderme humain reconstitué (RHE)	OECD 439
diméthacrylate de tétraméthylène 2082-81-7	non irritant	24 h	Lapine	ligne directrice FDA

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat	Espèce	Méthode/Directive
Acide acétique, 2-phénylhydrazide 114-83-0	non irritant	œil de poulet isolé	OECD 438
Acide maléique	fortement irritant	Lapine	OECD 405



WABCOSEAL

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat	Espèce	Méthode/Directive
110-16-7			
diméthacrylate de tétraméthylène 2082-81-7	non irritant	Lapine	OECD 405
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle 109-16-0	non irritant	Lapine	OECD 405

Provoque des allergies des organes respiratoires et cutanées

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat	Type d'essai	Espèce	Méthode/Directive
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle 109-16-0	sensibilisant	Mouse local lymphnode assay (LLNA)	souris	OCED 429
Acide acétique, 2-phénylhydrazide 114-83-0	positif	activation of dendritic cells	monocytes humains, test in vitro	OECD 442E
diméthacrylate de tétraméthylène 2082-81-7	sensibilisant	Mouse local lymphnode assay (LLNA)	souris	OECD 429
Acide acétique, 2-phénylhydrazide 114-83-0	positif	Activation of keratinocytes	kératinocytes humains, test in vitro	OECD 442D
Acide maléique 110-16-7	sensibilisant	Mouse local lymphnode assay (LLNA)	souris	OECD 429
Acide maléique 110-16-7	sensibilisant	Guinea pig maximisation test	cobaye	OECD 406
Masse de réaction de N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécan-1-amide), octadécanamide, 12-hydroxy-N-[2-[(1-oxooctadécyl)amino]éthyle] -	sensibilisant	Guinea pig maximisation test	cobaye	OECD 406



WABCOSEAL

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat	Type d'essai	Espèce	Méthode/Directive
Acide acétique, 2-phénylhydrazide 114-83-0	positif	Direct peptide reactivity assay (DPRA)	cystéine et lysine, test in chemico	OECD 442C

Mutagenicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat	Voie d'exposition	Méthode/Directive
diméthacrylate de tétraméthylène 2082-81-7	négatif	essai d'aberration chromo- somique in vitro sur cellules de mammifères	OCED 476
diméthacrylate de tétraméthylène 2082-81-7	négatif	test de mutation réverse bactérienne (test d'Ames)	OECD 471
diméthacrylate de tétraméthylène 2082-81-7	positif sans activation métabol- ique	essai d'aberration chromo- somique in vitro sur cellules de mammifères	OCED 473
diméthacrylate de tétraméthylène 2082-81-7	négatif	essai d'aberration chromo- somique in vitro sur cellules de mammifères	OECD 473
Diméthacrylate de 2,2'-éthylène- edioxydiéthyle 109-16-0	négatif	test du micronoyau in vitro sur cellules de mammifères	OECD 476
Diméthacrylate de 2,2'-éthylène- edioxydiéthyle 109-16-0	négatif	test de mutation réverse bactérienne (test d'Ames)	OCED 471
Diméthacrylate de 2,2'-éthylène- edioxydiéthyle 109-16-0	négatif	test du micronoyau in vitro sur cellules de mammifères	OECD 487
Acide acétique, 2-phénylhy- drazide 114-83-0	négatif	test du micronoyau in vitro sur cellules de mammifères	OCED487
Acide maléique 110-16-7	négatif	test de mutation réverse bactérienne (test d'Ames)	Ames Test
Acide maléique 110-16-7	négatif	test du micronoyau in vitro sur cellules de mammifères	OECD 476
Acide acétique, 2-phénylhy- drazide	positif	test de mutation réverse bactérienne (test d'Ames)	OECD 471



WABCOSEAL

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat	Voie d'exposition	Méthode/Directive
114-83-0			

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Voie d'exposition	Espèce	Résultat	Durée de l'exposition	Méthode/Directive
Acide acétique, 2-phénylhydrazide 114-83-0	Ingestion eau potable	souris Mâle / Femelle	cancérogène	continu	non spécifié
Acide maléique 110-16-7	Ingestion alimentaire	Rat. Mâle / Femelle	2 ans, quotidien	2 ans, quotidien	OECD 451

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Voie d'exposition	Valeur / dose	Espèce	Durée de l'exposition	Méthode/Directive
Diméthacrylate de 2,2'-éthylène- dioxydiéthyle 09-16-0	Ingestion gavage	NOAEL P 1.000 mg/kg NOAEL F1 1.000 mg/kg\	Rat.	-	OECD 422
Acide maléique 110-16-7	Ingestion gavage	NOAEL F1 150 mg/kg NOAEL F2 55 mg/kg	Rat.	étude sur deux générations	OECD 416

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



WABCOSEAL

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Voie d'exposition	Organes cibles	Valeur / dose	Espèce	Temps d'exposition/Fréquence d'exposition	Méthode/Directive
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle 109-16-0	Ingestion : gavage	système reproducteur	NOAEL 1.000 mg/kg	Rat.	quotidien	OECD 422
Acide maléique 110-16-7	Ingestion : alimentation	-	NOAEL >= 40 mg/kg	Rat.	90 jours, quotidien	OECD 408

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë pour les poissons

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
diméthacrylate de tétraméthylène 2082-81-7	LC50	32,5 mg/l	48 h	-	DIN 38412-15
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle 109-16-0	LC50	16,4 mg/l	96 h	Danio rerio	OECD 203
Acide maléique 110-16-7	LC50	> 245 mg/l	48 h	Leuciscus idus	DIN 38412-15
Masse de réaction	LL50	toxicité > solubilité	96 h	Oncorhynchus	OECD 203



WABCOSEAL

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
de N,N'-éthane-1,2-diybis(12-hydroxyoctadecan-1-amide), octadécanamide, 12-hydroxy-N-[2-[(1-oxooctadécyl)amino]éthyle] -		dans l'eau		mykiss	
Masse de réaction de N,N'-éthane-1,2-diybis(12-hydroxyoctadecan-1-amide), octadécanamide, 12-hydroxy-N-[2-[(1-oxooctadécyl)amino]éthyle] -	NOELR	toxicité > solubilité dans l'eau	32 d	Pimephales promelas	OECD 210\

Toxicité aiguë pour les algues

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle 109-16-0	EC50	> 100 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata\	OECD 201
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle 109-16-0	NOEC	18,6 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD 201
Acide acétique,	EC50	0,258 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella	OCED 201



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006

Numéro de version: 1

Délivré: 2026-05-08

WABCOSEAL

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
2-phénylhydrazide 114-83-0				subcapitata	
Acide maléique 110-16-7	EC50	74,35 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OCED 201
Acide maléique 110-16-7	EC10	11,8 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD 201
diméthacrylate de tétraméthylène 2082-81-7	NOEC	2,11 mg/l	72 h	Desmodesmus sub- spicatus	OCED 201
Masse de réaction de N,N'-éthane-1,2- diylbis(12- hydroxyoctadecan- 1-amide), octadécanamide, 12-hydroxy-N-[2- [(1- oxooctadécyl)amino]éthyle] -	EC50	toxicité > solubilité dans l'eau	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OCED 201
Masse de réaction de N,N'-éthane-1,2- diylbis(12- hydroxyoctadecan- 1-amide), octadécanamide, 12-hydroxy-N-[2- [(1- oxooctadécyl)amino]éthyle] -	EC10	toxicité > solubilité dans l'eau	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD 201
diméthacrylate de tétraméthylène 2082-81-7	EC50	9,79 mg/l	72 h	Desmodesmus sub- spicatus	OCED 201
Acide acétique, 2-phénylhydrazide 114-83-0	NOEC	0,012 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OCED 201



WABCOSEAL

Toxicité aiguë pour les crustacés

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
Acide acétique, 2-phénylhydrazide 114-83-0	EC50	1,1 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD 202
Acide maléique 110-16-7	EC50	42,81 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD 202
Masse de réaction de N,N'-éthane-1,2- diylbis(12- hydroxyoctadécan- 1-amide), octadécanamide, 12-hydroxy-N-[2- [(1- oxooctadécyl)amino]éthyle] -	EL50	toxicité > solubilité dans l'eau	48 h	Daphnia magna	OCED 202

Toxicité pour les micro/macro-organismes

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
diméthacrylate de tétraméthylène 2082-81-7	NOEC	20 mg/l	28 d	Boues activées	non spécifié
Acide maléique 110-16-7	EC10	44,6 mg/l	18 h	Pseudomonas putida	DIN 38412, part 8



WABCOSEAL

Toxicité chronique

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
diméthacrylate de tétraméthylène 2082-81-7	NOEC	5,09 mg/l	21 d	Daphnia magna	OCED 211
Diméthacrylate de 2,2'-éthylened- ioxydiéthyle 109-16-0	NOEC	32 mg/l	21 d	Daphnia magna	OECD 211
Acide maléique 110-16-7	NOEC	10 mg/l	21 d	Daphnia magna	autre:
Masse de réaction de N,N'-éthane-1,2- diylbis(12- hydroxyoctadecan- 1-amide), octadécanamide, 12-hydroxy-N-[2- [(1- oxooctadécyl)amino]éthyle] -	NOEC	toxicité > solubilité dans l'eau	21 d	Daphnia magna	OECD 211

12.2 Persistance et dégradabilité

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de test	Durée	Résultat	Dégradation	Méthode/Directive
Acide maléique 110-16-7	Aérobie	28 d	la substance est facilement biodégradable	97,08 %	OECD 301 B
Masse de réaction de N,N'-éthane-1,2-	Aérobie	28 d	Pas facilement biodégradable.	22 %	OECD 301 D



WABCOSEAL

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de test	Durée	Résultat	Dégradation	Méthode/Directive
diylbis(12-hydroxyoctadecan-1-amide), octadécanamide, 12-hydroxy-N-[2- [(1-oxooctadécyl)amino]éthyle] -					
Masse de réaction de N,N'-éthane-1,2- diylbis(12- hydroxyoctadecan- 1-amide), octadécanamide, 12-hydroxy-N-[2- [(1- oxooctadécyl)amino]éthyle] -	Aérobie	60 d	non intrinsèque- ment biodégradable	37 %	OECD 301 D
diméthacrylate de tétraméthylène 2082-81-7	Aérobie	28 d	la substance est facilement biodégradable	84 %	OECD 310
Diméthacrylate de 2,2'-éthylened- ioxydiéthyle 109-16-0	Aérobie	28 d	la substance est facilement biodégradable	85 %	OECD 301 B
Acide acétique, 2-phénylhydrazide 114-83-0	Aérobie	28 d	Pas facilement biodégradable.	38%	OECD 301 D

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	LogKow/LogPow	Température	Méthode/Directive
diméthacrylate de tétraméthylène 2082-81-7	3,1	-	OECD 117



WABCOSEAL

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	LogKow/LogPow	Température	Méthode/Directive
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxydiéthyle 109-16-0	2,3	-	OECD 117
Acide acétique, 2-phénylhydrazide 114-83-0	0,74	-	QSAR
Acide maléique 110-16-7	5,86	20 °C	OECD 107
Masse de réaction de N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadecan-1-amide), octadécanamide, 12-hydroxy-N-[2-[(1-oxooctadécyl)amino]éthyle] -	5,86	-	OECD 117

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité

Le tableau ci-dessous présente les données des substances classifiées présentes dans le mélange.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	KOC	Remarque
Masse de réaction de N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadecan-1-amide), octadécanamide, 12-hydroxy-N-[2-[(1-oxooctadécyl)amino]éthyle] -	> 5,63	PH 5,8 OECD 121

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne contient aucune substance caractérisée PBT ou vPvB.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.



WABCOSEAL

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
ne pas éliminer avec les ordures ménagères.

Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

Ne pas renverser de substances / produits et prévenir les rejets dans l'environnement.

Ne pas rincer l'emballage avant l'élimination

Emballage

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

Code de déchet	Description des déchets
08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

S'il vous plaît noter - un astérisque (*) à côté d'un code indique qu'il s'agit de déchets dangereux.

Autres

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Marchandises non dangereuses.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition ADR/RID/ADN correct

Marchandises non dangereuses.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Étiquette

Marchandises non dangereuses.

Classe ADR/RID

Marchandises non dangereuses.

Code de classe ADR/RID

Marchandises non dangereuses.



WABCOSEAL

Numéro de danger ADR/RID

Marchandises non dangereuses.

Catégorie IMDG

Non réglementé.

Classe IATA

Non réglementé.

Classe ADN

Non réglementé.

Code de classification ADN

Non réglementé.

14.4 Groupe d'emballage

Marchandises non dangereuses.

14.5 Dangers pour l'environnement

Marchandises non dangereuses.

Polluant marin IMDG

Marchandises non dangereuses.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Autres

ADN: Non réglementé.



WABCOSEAL

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations européennes

Règlement (CE) no 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, ANNEXE I
SUBSTANCES RÉGLEMENTÉES: : Non applicable.

Règlement (CE) no 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: : Non applicable.

Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications: : Non applicable.

VOC =Composé Organique Volatil < 3 %

Seveso III (2012/18/EU): Non applicable.

Réglementations nationales

Informations générales: Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs applicables au produit:

Préparations dangereuses: Préparations dangereuses : Code du travail (articles L4411-1 à 6, R4411, R4412, R4722-10 à 12 et 26, R4724-8 à 13), relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage de substances.

Protection des travailleurs: Hygiène et sécurité au travail:

Code du Travail : Articles R 4141-1 à 16 relatives aux commentaires techniques des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail.

Articles R4141-1-3-4-11-13-16 et R4643-1 (formation à la sécurité). Articles R 4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs).

Maladies professionnelles : Code de la Sécurité Sociale (articles L461-1 à 461-8).Tableaux des maladies professionnelles prévu à l'article R 461-1 à 8 publiés dans le fascicule INRS ED835, en accord avec le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

N° tableau des maladies professionnelles: 65

Protection de l'environnement: Protection de l'environnement:

Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12, décret 2002-540 (relatif à la classification des déchets dangereux).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.



WABCOSEAL

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des phrases

Skin Sens. 1 - Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1

Aquatic Chronic 3 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3

Skin Sens. 1B - Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1, sous-catégorie 1B

Acute Tox. 4 - oral - Toxicité aiguë, par voie orale, catégorie de danger 4

Acute Tox. 4 - dermal - Toxicité aiguë, par voie cutanée, catégorie de danger 4

Skin Irrit. 2 - Irritation cutanée, catégorie de danger 2

Eye Irrit. 2 - Irritation oculaire, catégorie de danger 2

STOT SE 3 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie de danger 3

Carc. 2 - Cancérogénicité, catégorie de danger 2

Aquatic Acute 1 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1

Aquatic Chronic 1 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 1

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.